



PAS TOUCHE À MA GIPA !

La GIPA est une garantie, pas une prime. Guillaume Kasbarian dit à qui veut bien l'entendre, les fonctionnaires coûtent cher.

Dans un contexte de recherche d'économies et non de recettes supplémentaires le gouvernement a supprimé le versement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA).

Mise en œuvre en 2008, la GIPA n'est aucunement un avantage donné aux agentes et agents mais le simple constat de la baisse de leur pouvoir d'achat dans un contexte inflationniste. Ainsi, le mécanisme permet aux agents de recevoir une compensation financière lorsque leurs salaires n'augmentent pas aussi vite que l'inflation sur une période de quatre ans.

28.34% de bénéficiaires à la DGFIP en 2023 !

En lien avec la hausse des prix de 2022 (+ 5,3 %), le nombre de bénéficiaires de cette prime a fortement augmenté en 2023, s'établissant à 188 000 agents publics avec un montant annuel moyen perçu de 663 euros, soit un niveau jamais atteint depuis son instauration.

À la DGFIP, ce sont 26 452 collègues qui en ont bénéficié (253 A+, 6 415 A, 15 142 B et 4642 C) contre 16 991 en 2022.

La suppression de la GIPA est donc une attaque de notre pouvoir d'achat, au même titre que les 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie et de la baisse de 10 % des indemnités maladie. Mais rappelons surtout que la GIPA ne devrait tout simplement pas exister : notre revendication d'indexation du point d'indice sur l'inflation est la solution !

LA DÉMONSTRATION PAR LES CHIFFRES !



Cadre C AAP 1
 indice majoré :
 478 au 31/12/2023
 455 au 31/12/2019

PERTE
 ANNUELLE EN BRUT
722,21€

PERTE
 ANNUELLE EN BRUT
1000,59€

Inspecteur
 indice majoré :
 678 au 31/12/2023
 645 au 31/12/2019



Cadre C AAP 1
 Temps de travail 80%
 indice majoré :
 425 au 31/12/2023
 417 au 31/12/2019

PERTE
 ANNUELLE EN BRUT
1143,05€

PERTE
 ANNUELLE EN BRUT
1703,40€

IDIV CN
 indice majoré :
 763 au 31/12/2023
 735 au 31/12/2019



Contrôleur 1^{ère} classe
 indice majoré :
 425 au 31/12/2023
 417 au 31/12/2019

PERTE
 ANNUELLE EN BRUT
1152,23€

PERTE
 ANNUELLE EN BRUT
2811,58€

Inspecteur Principal
 indice majoré :
 826 au 31/12/2023
 811 au 31/12/2019



Contrôleur principal
 indice majoré :
 592 au 31/12/2023
 574 au 31/12/2019

PERTE
 ANNUELLE EN BRUT
1557€

**FAIRE LES POCHEs DES FONCTIONNAIRES,
 VOILA COMMENT CE GOUVERNEMENT ENTEND FAIRE
 DES ÉCONOMIES. ON NE SE LAISSERA PAS FAIRE!**

EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE !